



Procès verbal

de la réunion mensuelle des membres du Conseil d'administration
de l'Association des producteurs Ail Québec
le 2015-04-16, à 20 :30
tenue sur Via (en ligne)

Sont présents :
Claude Thibault
Denis Dalpé
Antoine Leblanc
Jean Lafontaine
Denys Van Winden

Sont absents :

1. Ouverture de la réunion

2. Le quorum étant dépassé, la réunion débute à 21 :00 car M. Thibault a eu de la difficulté à se connecter.

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Claude Thibault préside l'assemblée et M. Antoine Leblanc agit comme secrétaire.

4. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Le président, M. Claude Thibault, fait lecture de l'ordre du jour remis aux membres. Il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour (au point #5.3 : Affaires découlant du procès verbal). Prop C. Thibault, sec. D. Van Winden. Il est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et approbation du compte rendu des deux précédentes réunions du 1^{er} avril 2015 et 9 avril 2015.

Les administrateurs refusent d'adopter lesdits ordres du jour si certaines corrections aux points #1 de l'un et l'autre ne sont pas apportées. Antoine Leblanc s'offusque et refuse. Il est néanmoins convenu de passer au point suivant. Claude reconnaît qu'il n'a jamais fait le procès verbal de la réunion du 17 mars 2015 à laquelle Antoine n'avait pas pu assister. Denis propose de reprendre les procès verbaux avec Antoine pour qu'il comprenne comment les rédiger.

Secondé par J. Lafontaine.

Accepté à l'unanimité.

5.1. L'enregistrement des réunions

C. Thibault propose que l'enregistrement audio des réunions du c.a. ne serve qu'au secrétaire pour rédiger son procès verbal et soit détruit après coup.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Comité plénier sur une politique concernant les défauts de paiement des membres (voir note 2).

C. Thibault propose qu'on envoie le premier avis de renouvellement des cotisations avant la fin de décembre puisque l'année commence le 1^{er} janvier. Ensuite un rappel sera envoyé aux retardataires le 15 février. Ceux qui n'auraient pas payé le 15 mars seraient rayés de la liste et perdraient leurs privilèges (ex. : kiosque au Jardin botanique).

Secondé par Denys Van Winden.

Accepté à l'unanimité.

Pour l'année en cours il est convenu d'attendre jusqu'à la date limite (30 avril 2015) du dernier avis envoyé avant de rayer les retardataires.

5.3 Affaires découlant du procès verbal

C. Thibault demande que chaque membre soit identifié dans nos listes par un numéro

Secondé A. Leblanc.

Accepté à l'unanimité.

5.4 Proposition de changement de rôle de l'exécutif.

Proposé par D. Dalpé, sec J. Lafontaine :

Entendu que l'ambiance qui devrait être la bonne entente et la camaraderie n'est plus possible au sein du conseil d'administration.

A savoir que la communication entre Claude et Jean n'est plus possible clairement exprimé par eux même, et que ce climat plus que malsain cause des problèmes de santé bien définis par plusieurs membres, Denis Dalpé fais la proposition suivante:

Que le conseil d'administration accepte la solution à cet imbroglio proposée par Claude dans sa lettre du 7 avril 2015, à savoir qu'il donne sa démission à titre de président et qu'il demeure au sein du conseil d'administration à titre d'administrateur.

Par conséquence

Denis Dalpé - devient président.

Denys Van Winden - devient Vice président.

Jean Lafontaine - demeure trésorier

Antoine Leblanc – demeure secrétaire

Claude Thibault – devient Administrateur.

Adopté à 3 contre 2.

C. Thibault annonce qu'il va annoncer dans son dernier bulletin électronique qu'il démissionne de son poste. Il ajoute qu'il va aussi quitter l'association dès la fin de la réunion.

Antoine annonce son total désaccord et ajoute qu'il démissionne aussi et demande que son adresse ne soit plus celle de l'association et dit qu'on devra aller chercher chez lui les papiers qu'il détient, incluant des chèques.

5.5 Proposition pour le maintien du statu quo. (Voir note 4)

Devenue caduque.

5.6 Le nouveau site web (proposé par Claude et Marie-Claude Thibault)

Claude explique les grandes lignes du projet. . Les administrateurs donnent leur accord à l'unanimité.

5.7 Retour sur la rencontre de Denys Van Winden avec consultant en fruits et légumes

Il est convenu de soumettre aux membres la proposition faite à Denys Van Winden par un consultant en fruits et légumes dans la prochaine infolettre.

5.8 Comité semences

J. Lafontaine n'a pas donné suite au courriel de MP Beaudoin car il n'a reçu aucune question des administrateurs à cet effet depuis la dernière réunion. Après vérification, il s'agit peut-être d'un malentendu.

Par ailleurs nous avons reçu un message d'Emmanuelle Choquette qui collabore avec les gens du Projet semences d'ail bio certifiées, au Saguenay-Lac St-Jean. Elle nous demande de demander à nos membres de répondre à un sondage qu'ils ont préparé.

Voici le lien: https://fr.surveymonkey.com/s/sondage_semences_ail

5.9 Bulletin électronique

C. Thibault annonce qu'il ne fera plus de bulletin électronique après celui qui annoncera sa démission.

5.10 Carte Visa

J. Lafontaine n'a pas encore envoyé les états financiers pour qu'on ait une carte Visa.

5.11 Calendrier des réunions du c.a.

C. Thibault annonce que sa proposition de tenir une réunion de c.a. par mois ne tient plus.

5.12 Varia

6. Clôture de la réunion

Aucun autre sujet n'étant proposé, la réunion se termine à 22 :30 hrs.

Le président,

Le secrétaire,



Denis Dalpé

Jean Lafontaine